



Mairie

55 rue des Écoles
48220 Pont de Montvert - Sud Mont Lozère

**COMPTE RENDU
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 30 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 28 octobre 2024 à 19 h 30, l'assemblée régulièrement convoquée le 22 octobre 2024, s'est réunie sous la présidence de Stéphan MAURIN.

Sont présents : Catherine BLACLARD, Lucie BONICEL, Michèle Buisson, Matthias CORNEVAUX, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Julie DELES, Cyril DJALMIT, Guillaume HARVOIS, Thibaud MALGOUYRES, Stéphan MAURIN, Fabienne MOLINES, Mathieu PUCHERAL ;

Excusés : Clara ARBOUSSET, Sophie BOISSIER, Florence BOISSIER, Olivier MALACHANNE, Daniel MOLINES ;

Représentée : Sophie BOISSIER, par Mathieu PUCHERAL ;

Secrétaire de séance : Fabienne MOLINES.

Adoption du dernier compte rendu : unanimité des membres présents.

Délibérations

- Suite à la Commission d'appels d'offres (CAO) du 28 octobre 2024, validation a été donnée sur l'attribution des lots pour la rénovation de la mairie. Une relance a été faite auprès des différentes corporations pour les lots non pourvus. Approuvé à l'unanimité.
- Renouvellement de la procuration postale pour Émilie REYDON, Églantine CORNEVAUX et Alban ARGENSON. Approuvé à l'unanimité.

Bulletin municipal

- Il a été demandé à tous les élus de faire remonter, avant le 8 novembre 2024, à Pascal JAUSSAUD, copies à Émilie REYDON et à Lucie BONICEL, les articles pour alimenter le prochain bulletin de fin d'année. Plusieurs pistes ont été évoquées : attribution logement, recensement 2025, camping, petit patrimoine, Biens vacants et sans maître, travaux de régularisation avec les géomètres, impôts fonciers, etc.

Il a été acté que le contenu des prochains bulletins municipaux serait validé en conseil municipal avant parution.

Camping

- Pour les résidents permanents ayant été impactés par les travaux du grand sanitaire, il a été décidé qu'un geste commercial d'une valeur de 2 mois de loyers serait accordé en 2025.
- Un nouveau logiciel bien plus performant va être mis en place pour les réservations du camping et des 2 gîtes.

Logements et bâtiments communaux

- Une nouvelle grille de critères avec un système de points pour l'attribution des logements, et mieux adaptée à la commune, a été créée afin de répondre plus équitablement aux demandes qui seront traitées par la commission composée des membres suivants, et dont le président sera Cyril DJALMIT : Michèle BUISSON, Julie DELES, Christelle FOLCHER, Stéphan MAURIN, Fabienne MOLINES. Adopté à l'unanimité.

Adoption à l'unanimité d'un règlement intérieur.

- Foyer logement : suite à l'étude de réalisation de 9 branchements électriques individuels, les travaux s'avèrent beaucoup trop coûteux (100 K €). Il a été décidé, dans l'attente de la rénovation de ce bâtiment (360 K €), de poser des radiateurs avec gestion de la température à distance et arrêt automatique en cas de fenêtres ouvertes, et d'isoler les huisseries.
- Église : escalier vétuste, échelle cassée. Dans l'attente du devis de Laurent Plagnes.
- Temple à Saint-Maurice-de-Ventalon : fissuromètres posés fin octobre.
- Garage de Saint-Maurice-de-Ventalon : infiltration par le toit. Étudier la possibilité de poser des panneaux photovoltaïques.
- Temple du Pont-de-Montvert : problème structurel. Dans l'attente du retour du bureau d'études.
- Centre de secours : augmentation des coûts initiaux suite aux nouvelles normes sanitaires. Budget de 130 K €, dont la moitié est subventionnée à 80 %.
- Écomusée : Une proposition d'Amo par la Selo pour faire une étude sur les sols et la structure du bâtiment sera effectuée fin octobre. La coupole centrale a un problème d'étanchéité. Le papier goudronné est à changer.
- Salle polyvalente : l'étude sur le chauffage sera terminée au printemps 2025 et les travaux achevés en octobre 2025.

L'achat de 150 chaises noires empilables et assemblables, de 15 tables (avec logo) et d'un chariot de transport a été validé. Le suivi des entrées/sorties sera fait par un agent municipal.

Le changement de l'écran de cinéma (environ 2600 €) est en cours d'étude pour le financement.

Petit patrimoine

- Fontaine de Grizac, en janvier 2025.
- Monument aux morts, février 2025.
- Fontaine de la Vialasse, octobre 2025.

Travaux

- Les bornages avec le cabinet Fage ont bien avancé : le Masmin, le village de vacances, la maison Combes, Finialettes, Racoules, La Brousse, Rieumal.
- Maison de santé : installation de 2 Algeco. Les réseaux d'eau et égouts seront faits en régie, mais payés par la Communauté de communes.
- Intempéries : la location d'une pelle de 3 tonnes a permis le déblaiement plus rapide des voies impactées.

Ressources Humaines

- Embauche en CDD de 7 mois d'Alban ARGENSON, pour le remplacement, durant son congé de maternité, de Cécile Vidal.
- Départ de David BONIOL, le 12 novembre 2024.
- Embauche de Mathilde DURAND, le 4 novembre 2024.

Soirée de Noël des agents municipaux

- La date du 6 décembre a été arrêtée. Le repas sera assuré par Rui Ribeiro. Les enfants seront récupérés à l'école à 16 h 30 et une animation est prévue par les agents communaux et/ou les parents.

Biens vacants et sans maître

La promesse unilatérale de vente avec la Safer est en cours de signature pour la première vague.

La seconde vague des Biens vacants et sans maître a été envoyée à Foncier conseil aménagement (FCA), pour traitement.

Questions diverses

- La cérémonie du 11 novembre 2024 se fera à 15 heures, à l'actuel emplacement du monument aux morts.
- La cérémonie du 8 mai 2025 se déroulera au nouvel emplacement du monument aux morts, en face de l'école publique.

- Le conseil municipal a décidé de ne pas préempter sur la vente de la maison du Viala, après visite et discussions avec les propriétaires.

Prochain conseil, le 25 novembre 2024 à 19 h 30, au foyer logement.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 23 heures 20 minutes.

La secrétaire de séance

Fabienne Molines



Le président de séance

Stéphan Maurin \

